



HAL
open science

Un Arnauld à l'hôtel de Rambouillet. Note sur un poème inconnu d'Henri Arnauld, évêque janséniste d'Angers

Rémi Mathis

► **To cite this version:**

Rémi Mathis. Un Arnauld à l'hôtel de Rambouillet. Note sur un poème inconnu d'Henri Arnauld, évêque janséniste d'Angers. Dix-septième siècle, 2008, 241 (4), pp.725-730. 10.3917/dss.084.0725 . halshs-00387810

HAL Id: halshs-00387810

<https://shs.hal.science/halshs-00387810>

Submitted on 30 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un Arnauld à l'hôtel de Rambouillet.

Note sur un poème inconnu de Henri Arnauld, évêque janséniste d'Angers

Henri Arnauld fait figure de parangon de l'évêque janséniste. Quand, par la bulle *Regiminis apostolici*, le pape Alexandre VII édicte un formulaire le 15 février 1665, Henri Arnauld est l'un des quatre évêques qui n'exigent qu'un silence respectueux sur la question du fait et s'attirent par là la condamnation du pape et du pouvoir royal. Par son action pastorale, il passe pour le modèle de l'évêque de la réforme catholique : son œuvre de modernisation de l'administration épiscopale est immense. Elle est bien connue grâce à l'étude de référence d'Isabelle Bonnot¹. Pendant les quarante-quatre ans de son épiscopat, Henri Arnauld réforme profondément son diocèse en agissant sur les communautés religieuses, il tente de développer la foi des fidèles en soutenant la prédication, en effectuant de longues visites pastorales à travers son diocèse, en ouvrant des écoles, en rédigeant un catéchisme. Il contribue à la conversion des protestants d'Anjou et assiste les pauvres et les malades.

Retour sur la carrière d'un évêque modèle

Son parcours est cependant plus complexe que ce que pourrait laisser penser ces longues années d'épiscopat². Né en 1597, Henri Arnauld est le dixième fils d'Antoine II Arnauld – l'avocat – et par conséquent le frère du Grand Arnauld, de Robert Arnauld d'Andilly et des mères Angélique et Agnès, abbesses de Port-Royal. D'abord connu sous le nom de M. de Trie, il embrasse la carrière d'avocat sur les pas de son père. À la mort de ce dernier, il reçoit des pensions du roi et, finalement, le 22 octobre 1622, l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers – il a reçu la tonsure dès 1615. En 1621, il accompagne comme secrétaire Guido Bentivoglio, nonce en France, qui rentre à Rome après avoir obtenu la barrette de cardinal. Il demeure cinq ans en Italie, mais refuse la charge d'auditeur de rote et rentre dans son pays en décembre 1625. Pendant plusieurs années, il ne remplit pas de missions et partage sa vie entre Paris et Pomponne, chez son frère Robert Arnauld d'Andilly.

Grâce à son cousin Manassès de Feuquières, gouverneur de Toul, Henri Arnauld obtient toutefois l'archidiaconé de Vittel (1633) avant d'être élu doyen du chapitre cathédrale (1636) puis évêque de Toul (1637). Le pape Urbain VIII refuse pourtant de lui envoyer ses lettres de provision. D'Andilly affirme dans ses *Mémoires* que Henri refuse alors plusieurs places importantes, notamment l'évêché de Périgueux et la charge de visiteur général en Catalogne. Il se trouve de nouveau sans occupation officielle jusqu'en 1645.

Comme il est considéré comme un bon connaisseur des affaires italiennes, Henri Arnauld se tourne alors vers la diplomatie. Après l'avoir nommé conseiller d'État (décembre 1645), Mazarin lui confie une mission officieuse avec pour but de rapprocher le pape Innocent X de la famille Barberini et de rabaisser le parti espagnol. Henri rentre en France en 1648 ; le roi le nomme à l'évêché d'Angers l'année suivante (30 janvier 1649). Sacré en juin 1650 dans l'église de l'abbaye de Port-Royal de Paris, Henri Arnauld effectue son entrée solennelle à Angers le 16 novembre 1650. Il pratique la résidence la plus stricte, ne quittant que deux fois son diocèse durant ses années d'épiscopat et constitue ainsi le modèle de l'évêque janséniste.

¹ Isabelle Bonnot [Isabelle Rambaud], *Hérétique ou saint ? Henry Arnauld, évêque janséniste d'Angers au XVII^e siècle*, Paris, 1984, 558 p.

² Pour une approche biographique commode, voir Jean Lesaulnier et Antony McKenna (dir.), *Dictionnaire de Port-Royal*, Paris, H. Champion, 2004, p. 88-91 (notice de J. Lesaulnier).

Plusieurs passages de sa vie demeurent obscurs, notamment au cours de sa jeunesse. La période qui va de 1625 à 1648 est assez mal documentée ; en particulier, alors que Henri Arnauld fréquente d'importants hommes de lettres ainsi que les salons³. Il entretient des relations d'amitié avec Guez de Balzac, Chapelain ou Conrart. Il correspond avec eux et apparaît fréquemment dans leurs correspondances. Au fil de celles-ci, on peut apprécier tout l'intérêt qu'il porte aux affaires littéraires. On le voit ainsi recopier l'épître de Guez de Balzac à François Maynard⁴ ou envoyer l'*Histoire de la guerre de Flandre* du cardinal Bentivoglio au même Balzac⁵. Henri Arnauld ne se contente cependant pas de visites d'homme à homme et, comme la plupart de ses contemporains, il fréquente les lieux où beaux esprits et membres de la haute noblesse se rencontrent. Le plus important est celui de Madame de Rambouillet, qu'Henri fréquente accompagné de nombreux membres de sa famille. On rencontre ainsi le futur évêque dans la Chambre bleue, entre 1639 et 1642 au moins⁶.

Les Arnauld à l'hôtel de Rambouillet

Catherine de Vivonne a épousé en 1600 Charles d'Angennes, qui porte à partir de 1611 le titre de marquis de Rambouillet. Elle achète en 1604 un hôtel à deux pas du Louvre⁷, qu'elle reconstruit entièrement à son goût, et commence à accueillir des gens de lettres et des courtisans. Rapidement, le salon fait autorité : s'y rencontrent certains des plus grands écrivains de l'époque ainsi que des membres de la haute noblesse. L'hôtel de Rambouillet est demeuré pendant plusieurs dizaines d'années le lieu de rencontre d'une société restreinte qui partageait les mêmes usages et les mêmes préoccupations, passant par la conversation, la politesse et l'urbanité⁸. Les premiers membres de la famille Arnauld commencent à fréquenter l'hôtel au début de la décennie 1630.

Il y a fort à penser que c'est par Robert Arnauld d'Andilly que les Arnauld font la connaissance de M. et Mme de Rambouillet et commencent à fréquenter leur salon. Robert Arnauld épouse en effet en 1613 Catherine Lefèvre de La Boderie, dont le père fut secrétaire de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, propre père de M^{me} de Rambouillet. Il n'est pas impossible que les liens aient perduré entre les deux familles et que Catherine de La Boderie ait présenté les Vivonne et leur fille à son mari : c'est du moins ce qu'avance Tallemant des Réaux⁹. À la suite de d'Andilly, au moins six Arnauld ont participé aux réunions de « l'incomparable Arthénice¹⁰ » : ses deux fils aînés, Antoine (plus tard appelé l'abbé Arnauld) et Simon (alors connu sous le nom d'Arnauld de Briottes et, à partir de 1660 sous celui d'Arnauld de Pomponne), mais aussi ses cousins Arnauld de Corbeville et François de Feuquières, son neveu Antoine Le Maistre et ses frères Simon, Antoine (futur Grand Arnauld) et Henri¹¹. On ne trouve pourtant pas de poèmes de Henri dans la principale œuvre collective

³ Bien que ce terme soit anachronique. Antoine Lilti, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

⁴ Jean Chapelain, *Lettres*, éd. Tamizey de Larroque, vol. 1, p. 245, Chapelain à Balzac, lettre CLXVIII, Paris, 6 juin 1638.

⁵ Sébastien Guez de Balzac, *Les Œuvres de Monsieur de Balzac divisées en deux tomes*, Paris : L. Billaine, 1665, vol. 1, p. 224, Balzac à Henri Arnauld, livre VI, lettre XXV, Balzac, 10 mai 1634.

⁶ Claude Cochin, *Henry Arnauld, évêque d'Angers (1597-1692)*, Paris, Picard, p. 57.

⁷ La rue Saint-Thomas du Louvre où il se trouvait n'existe plus. L'hôtel était situé entre l'hôtel de Chevreuse et les Quinze-Vingts, près de la place du Palais-Royal (Paris, 1^{er} arr.).

⁸ Voir Barbara Krajewska, *Mythes et découvertes. Le salon littéraire de Madame de Rambouillet dans les lettres des contemporains*, Paris, Seattle, Tübingen, 1990, 249 p.

⁹ Gédéon Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. A. Adam, Paris, 1960, vol. 1, p. 510.

¹⁰ Pseudonyme de M^{me} de Rambouillet inventé par Malherbe : il s'agit de l'anagramme de son prénom Catherine.

¹¹ Sur la présence des Arnauld à l'hôtel de Rambouillet, voir l'article de Jean Lesaulnier, « Les Arnauld à l'hôtel de Rambouillet » dans *Images de Port-Royal*, Paris, 2002, p. 45-62. Henri est cité p. 48.

issue des rencontres du salon, *La Guirlande de Julie*, parmi les œuvres de son frère d'Andilly, de ses neveux Simon et Antoine Arnauld et de son cousin Corbeville¹². Or cette période de la vie de Henri Arnauld est assez mal documentée¹³. En particulier, on ne connaissait jusqu'à présent aucun témoignage des jeux littéraires auxquels il s'adonnait dans cette société¹⁴.

30 ans après. Le *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*

Pourtant, un poème écrit par Henri Arnauld à cette époque est finalement publié – sans nom d'auteur – en 1671. Comment le comprendre ?

Parmi la floraison d'ouvrages publiés par les jansénistes après la Paix de l'Église se trouve le *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*¹⁵, imprimé par Pierre Le Petit en 1671. L'entreprise est amorcée par Louis-Henri de Loménie de Brienne¹⁶. Fils du secrétaire d'État des Affaires étrangères, il obtient la survivance de cette charge en 1658. Mais, peu aimé du roi, il connaît un exil et doit vendre sa charge à Lionne en 1663. Il se retire alors à l'Oratoire et cultive son amour des lettres. Avant de quitter le monde, Brienne a obtenu des privilèges pour publier plusieurs ouvrages. Le 12 juillet 1668, il cède à Pierre Le Petit son privilège pour un *Recueil de vers*, pour lequel le libraire obtient un nouveau privilège le 20 janvier 1669. D'après Louis Batterel, cette publication aurait été demandée par la princesse de Conti¹⁷.

Brienne s'emploie à choisir et à réunir les poèmes qui prendront place dans l'anthologie. Il n'effectue cependant pas ce travail seul. Parmi les auteurs de ce travail se trouvent Marin Le Roy de Gomberville, La Fontaine (qui signe le recueil), peut-être Racine, sans doute Pierre Nicole¹⁸ ; et Robert Arnauld d'Andilly. Nous savons que ce dernier a participé au choix des poèmes devant figurer dans le recueil car, dans une note, Brienne se plaint de « ce bon mais chagrin vieillard » qui a « défiguré [s]on recueil par ses dégoûts et scrupules jansénistes¹⁹ ». À cette époque, en 1669-1670, d'Andilly habite Pomponne, dans le château de son fils Simon Arnauld de Pomponne, qui réside alors avec sa femme à La Haye, où le roi l'a envoyé comme ambassadeur²⁰. D'Andilly travaille particulièrement à sa traduction de œuvres de sainte Thérèse d'Avila (1670) et aux *Instructions chrétiennes tirées par M. Arnaud d'Andilly des deux volumes de lettres de M^e Jean du Verger de Haurane* (1672).

¹² Antoine Arnauld (l'abbé) compose deux poèmes, Simon trois, Robert Arnauld d'Andilly un, Corbeville un.

¹³ Isabelle Bonnot mentionne à peine sa fréquentation de l'hôtel de Rambouillet et Claude Cochin n'y consacre que deux pages assez impressionnistes de son gros volume (Claude Cochin, *Henry Arnauld, évêque d'Angers (1597-1692)*, Paris, 1921, p. 56-57).

¹⁴ Henri Arnauld n'est pas cité dans l'étude de Tony Gheeraert sur la poésie janséniste (Tony Gheeraert, *Le Chant de la grâce. Port-Royal et la poésie d'Arnauld d'Andilly à Racine*, Paris, H. Champion, 2003).

¹⁵ Sur ce recueil, voir Jean Lesaulnier, « Le *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*. Un ouvrage de Brienne et de La Fontaine » dans *LIAS, Sources and Documents Relating to the Early Modern History of Ideas*, 1991, 18, p. 83-112, repris dans *Images de Port-Royal*, Paris, Nolin, 2002, p. 309-335.

¹⁶ Lucien Bély et al. (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2004, p. 53-63 ; *Dictionnaire de Port-Royal, op. cit.*, p. 215-218 (notice de J. Lesaulnier).

¹⁷ Louis Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, éd. A.-M.-P. Ingold et É. Bonnardet, Paris, Picard, 1905, vol. 3, p. 274.

¹⁸ Jules Brody, « Pierre Nicole auteur de la *Préface du Recueil de poésies chrétiennes et diverses* » dans *XVII^e siècle*, 1964, p. 31-54.

¹⁹ Note manuscrite de Brienne datée de « Saint-Lazare, 1689 » dans le ms 5171 de la bibliothèque de l'Arsenal, cité dans Jean Lesaulnier, « Le *Recueil de poésies...* », art. cité, p. 323.

²⁰ Herbert H. Rowen, *The Ambassador prepares for war. The Dutch Embassy of Simon Arnauld de Pomponne (1668-1671)*, La Haye, Nijhoff, 1957 et Simon Arnauld de Pomponne, *Relation de mon ambassade en Hollande*, Utrecht, Kemink en Zoon, 1955.

Or, d'Andilly entretient une correspondance régulière avec son fils²¹. En voulant envoyer à son père les vers d'un ami, Pomponne y mêle par mégarde trois poèmes datant des années 1630 ou du début des années 1640. Il s'agit d'« énigmes », c'est-à-dire de descriptions versifiées d'un objet ou d'une chose qui doit être devinée par l'assistance : ces pièces sont typiques des divertissements des sociétés qui se retrouvaient alors dans les salons. Une deuxième lettre de Pomponne à son père éclaircit heureusement l'affaire. Il écrit : « Je vous envoie les énigmes expliquées. Si vous les voulez mettre, n'y mettez pas, s'il vous plaist, de nom. Je sais bien que les deux premières sont de moi mais je crois que l'a[utre] est de M. d'A[ngers]²². » Peu avant, Pomponne avait heureusement précisé que « Celui de « L'aimant » estoit de mon oncle²³ ». L'identité de l'auteur est donc claire : le seul oncle que Pomponne peut appeler « M. d'A. » est Henri Arnauld, évêque d'Angers. Mais qu'est-ce que Simon Arnauld appelle « les mettre » ? Connaissant les occupations de d'Andilly, il convenait de se reporter aux trois volumes du *Recueil de poésies chrestiennes et diverses*²⁴.

D'Andilly, participe au choix des poèmes et recherche alors d'anciens textes à publier. Les Arnauld ne sont en effet pas oubliés dans ce recueil : parmi les poèmes attribués à un auteur, on trouve 68 poèmes de d'Andilly lui-même et deux de Pomponne. Conformément à la demande qu'il formule dans la lettre du 25 avril 1669, ses deux autres poèmes sont publiés de manière anonyme. Après que d'Andilly a sans doute demandé l'autorisation de Henri²⁵, le poème de l'évêque est également publié dans le troisième volume, sous la rubrique « auteurs incertains²⁶ ».

Ces poèmes sont relativement aisés à identifier. Pomponne cite le titre de l'énigme de Henri Arnauld dans sa lettre du 14 mars 1669 : « L'aimant ». Une des sept énigmes anonymes du *Recueil* porte en effet ce titre. Une autre (« Le moulin ») est signée « M. D. P. » : nous proposons d'y lire « Monsieur de Pomponne » et de l'attribuer au fils de d'Andilly. Nous n'avons pu en revanche déterminer avec certitude quelle est la seconde énigme « anonyme » de Pomponne. Parmi les sept énigmes publiées, « L'aimant » peut donc être attribué à Henri Arnauld et deux sont signées d'initiales : « Le Moulin » et « L'arc-en-ciel » (signé M.L.D.D.L. : peut-être Monsieur le duc de Liancourt). Restent donc quatre énigmes réellement anonymes : « La foire Saint-Germain », « L'écho », « Le Miroir » et « L'énigme ». Si l'ordre dans lequel les poèmes sont publiés a un sens, nous tendrions à penser qu'il s'agit de « L'énigme » car le poème de Henri Arnauld est l'antépénultième (p. 294), « Le moulin » le dernier (p. 295) et « L'énigme » l'avant-dernier (p. 294). Cette hypothèse est renforcée par le fait que l'énigme est un poème court (« La foire Saint-Germain » et « L'écho » sont

²¹ Cette correspondance de 92 lettres est éditée en annexe de notre thèse de l'École nationale des chartes (Rémi Mathis, *Simon Arnauld de Pomponne, secrétaire d'État des Affaires étrangères de Louis XIV*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, dactyl., 2007, 2 vol.) sous le nom *Le Solitaire et le Ministre*. Nous en préparons actuellement la publication.

²² Cette lettre a été publiée par Louis Delavaud à partir d'un autographe de sa collection, qui n'a pas été retrouvé. Delavaud ne connaissait pas la lettre du 14 mars et n'a donc pas compris l'allusion. Il n'était d'ailleurs pas parvenu à lire certains mots dont nous proposons une lecture hypothétique (entre crochets) à partir du contexte et de la comparaison avec les autres lettres. Dans sa correspondance, Pomponne appelle systématiquement son oncle « M. d'Angers ». (Louis Delavaud, *Le marquis de Pomponne*, Paris, 1911, p. 45-46 ; repris dans Robert Arnauld d'Andilly et Simon Arnauld de Pomponne, *op. cit.*, lettre 75, 25 avril 1669).

²³ Robert Arnauld d'Andilly et Simon Arnauld de Pomponne, *op. cit.*, lettre 74, 14 mars 1669.

²⁴ *Recueil de poésies chrestiennes et diverses. Dédié à Monseigneur le prince de Conti. Par M. de La Fontaine*, Paris, 1671, 3 vol. in-12. L'achevé d'imprimer est du 20 décembre 1670. L'ouvrage est disponible au téléchargement sur Gallica.

²⁵ Nous n'avons pas trouvé trace de lettre à ce sujet entre les deux frères.

²⁶ *Recueil...*, vol. 3, table des matières (non paginée).

imprimées sur plusieurs pages) ; or, il semble que les trois poèmes que Pomponne a envoyés par mégarde à d'Andilly tenaient sur la même page²⁷.

La publication du poème de Henri Arnauld – bien qu'inattendue – n'est pas exceptionnelle. D'Andilly n'a pas hésité pas à aller chercher des pièces qui ont quelque ancienneté. On trouve ainsi dans le *Recueil* un poème d'Antoine Le Maistre, le « Sonnet sur le tonnerre qui tomba près du roy Louis XIII²⁸ », d'ailleurs signé « feu M. Le Maistre ». D'Andilly cherche à publier des pièces de membres de sa famille, même si elles sont anciennes. Toutefois, Pomponne souligne en un plaisant euphémisme que la publication d'un poème issu d'un jeu mondain, trente ans après sa composition, a quelque chose de singulier et prend une couleur toute particulière dans le cas de l'austère évêque d'Angers « qui, depuis ce temps, n'a, je crois, gueres fait de vers²⁹... »

Voici le texte de ce poème³⁰ :

Le plus cruel des enfans de la terre,
Dont la fureur chérit le carnage et la guerre,
Vient rendre hommage à mon pouvoir.
D'invisible liens j'enchaîne ce barbare,
Et par une vertu qu'on ne peut concevoir,
Je lui fais part de la puissance rare,
Qui rend mon nom si glorieux.
Enfin pour dire tout, mes merveilles sont telles
Que pour les contempler on méprise les cieux :
Et j'occupe aujourd'huy les yeux,
Qu'occupaient autrefois des clartez immortelles.

Solution : L'aimant.

Rémi MATHIS
Archiviste paléographe
Doctorant à l'université Paris-IV Sorbonne (Centre Roland-Mousnier)

²⁷ Ces découvertes portent à sept le nombre de poèmes connus de Pomponne. Ils sont édités en annexe de notre thèse de l'École des chartes (vol. 2, p. 571-581).

²⁸ *Recueil...*, vol. 2, p. 121.

²⁹ Robert Arnauld d'Andilly et Simon Arnauld de Pomponne, *Le Solitaire et le Ministre (correspondance 1642-1673)*, éd. Rémi Mathis, à paraître, lettre 74, 14 mars 1669.

³⁰ *Recueil...*, vol. 3, p. 294.